



Begnews.ch

Les nouvelles de Begnins

Numéro 18 | Octobre - novembre - décembre 2012 | www.begnews.ch | 1268 Begnins

La maîtresse et le pavillon



Viviane Roland accueillant ses élèves

Il y a vingt ans, on installait le pavillon pour l'école enfantine, sur le terrain de basket jouxtant la salle de Fleury. Il y a vingt ans, Viviane Roland, maîtresse enfantine, s'y installait... provisoirement! A entendre Viviane parler de son pavillon, il s'agit bien là d'une jolie histoire d'amour.

Viviane Roland a toujours été maîtresse à Begnins. D'abord dans l'ancienne «prim'sup» qui a été démolie, puis dans le pavillon de Fleury. Depuis maintenant huit ans, Christiane Wilhem enseigne dans la deuxième classe, où pas mal de maîtresses se sont succédé avant elle. Lorsque les deux collègues évoquent ces années, on sent une très grande complicité entre elles et un grand attachement à «leur» pavillon.

Quelques anecdotes reviennent à leurs mémoires : la plus grosse polémique autour de ces classes provisoires a toujours été les toilettes. En effet, si depuis trois ans le pavillon est tout à fait bien équipé, avant cela, les enfants devaient se rendre aux W.-C. des vestiaires de Fleury. La porte de ceux-ci était beaucoup trop lourde à manipuler pour ces petits bras et ils devaient donc, souvent, s'y rendre à deux... quand ils en avaient le temps. Un jour, Viviane aperçoit le directeur de l'école, M. Uebelhart, arriver en riant dans sa classe, car un petit était en train de faire pipi sur le coin du pavillon! Les angles de la cabane ont, semble-t-il, été arrosés quelques fois!

A part ce petit souci pratique, les deux maîtresses du pavillon sont plutôt contentes d'enseigner dans ces grandes classes claires et bien chauffées l'hiver. La cour de récré est tranquille: pas de grands pour bousculer les petits. Elles parlent toutes les deux avec beaucoup de tendresse et d'empathie des enfants qu'elles ont vus défiler sous leurs yeux: «Les enfants d'aujourd'hui sont beaucoup plus vifs et dégourdis qu'il y a vingt ans. Begnins est un milieu privilégié. La plupart des mamans ne travaillent pas à l'extérieur, et nous ressentons très fort que les enfants sont entourés et soutenus.»

Les deux maîtresses semblent n'avoir aucun gros souci de discipline, et presque toutes leurs phrases sont ponctuées d'un «Ils sont tellement chou!»

Le pavillon, quant à lui, va probablement être là encore quelque temps, puisqu'on projette de le repeindre afin de lui donner un petit coup de frais et de jeune. Mais le jour où on l'enlèvera, n'oublions pas de vérifier dans tous les coins s'il n'y reste pas une Viviane ou une Christiane en train de préparer un futur bricolage...

Aline Turin

Edito

Tout Begnois vous dira qu'il fait bon vivre au village. Quelles en sont les raisons? Difficile à dire, car elles sont évidemment multiples et subjectives. Sa situation géographique entre lac et montagne et sa proximité avec Lausanne et Genève sont attrayantes. Il est aussi très confortable de disposer de commerces au centre du village et de profiter de son dynamisme au travers de manifestations et d'activités culturelles et sportives en tous genres. Mais une chose est sûre: parmi tous les facteurs qui donnent de la sérénité à Begnins, la sécurité est une chose essentielle.

La Municipalité et le Conseil communal, ainsi que le groupe référendaire, en sont bien conscients, quoique leurs points de vue divergent sur les moyens à mettre en place pour obtenir un ralentissement de la vitesse des véhicules circulant dans nos quartiers.

Le fait que 40 % des Begnois se sont déplacés aux urnes le 23 septembre dernier pour se prononcer sur l'installation ou non de zones 30 à Begnins a confirmé l'intérêt des habitants de notre commune pour le sujet. C'est par une très courte majorité que le projet communal a été refusé (225 oui au référendum, 220 non et 4 blancs). Un tel clivage des opinions montre que la problématique de la sécurité routière n'a pas encore trouvé de solution probante.

Les deux mots qui ont guidé le choix des électeurs ont été «nécessité» et «efficacité». Les autorités avaient choisi de croire en l'utilité et au respect des dites zones. Une faible majorité de la population n'y a pas cru.

Le résultat de cette votation ne clôture néanmoins pas le débat dans l'esprit des référendaires et des autorités communales. Ainsi, il va falloir continuer la réflexion en matière de sécurité routière au village. A suivre donc...

Géraldine Chytil

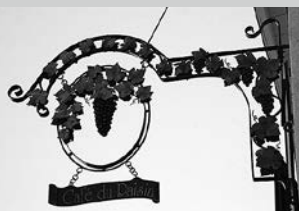
Sommaire

- > La maîtresse et le pavillon 01

- > Dossier Commune
Présentation de l'APEC
- > Chronique du village:
Aquarium et poissons baptisés
- > BegArtisan 02

- > Dossier Commune:
Un grand merci à Alfred Cavin et Monique Murcier
- > Informations communales
- > BegBrèves 03

- > La Boule d'Or toujours active pour ses quarante ans
- > 1^{er} août au village
- > Marché villageois
- > Agenda 04



L'enseigne du Café du Raisin

Longtemps le bistrot a été, avec l'église, le lieu de réunion principal des habitants d'un village. Vers 1900, Begnins comptait sept cafés pour une population de moins de huit-cents âmes, et le *Raisin* existait déjà. C'est ce côté convivial et social qui a toujours été le rêve de Marie-Jo Defferrard et, en 1986, elle a pu réaliser sa vocation en reprenant le *Café du Raisin*. Elle a alors entrepris de rénover le cadre en imprimant sa marque personnelle par une décoration joyeuse et originale, en installant une véranda qui illumine l'ensemble du café, en soignant l'aménagement de la terrasse pour la belle saison et en utilisant un mobilier qui évoque une ambiance oscillant entre brasserie et bistrot.

Ces dernières années, l'évolution de la société a peu à peu changé le rôle du bistrot et, dès lors, Marie-Jo s'est efforcée, avec succès, de faire de son établissement un endroit accueillant et convivial en offrant une cuisine de qualité, que ce soit à midi ou le soir, du mercredi au dimanche.

Entourée par une équipe de service en salle et de cuisine très fidèle – en plus de vingt-cinq ans, seuls deux chefs se sont succédé en cuisine –, Mme Defferrard a toujours mis l'accent sur un accueil chaleureux et une qualité irréprochable des produits, d'ailleurs souvent issus de la production locale, pour satisfaire sa clientèle.

Pour Marie-Jo, il n'y a pas de secret pour expliquer le succès de sa table si ce n'est du respect pour les hôtes, de la rigueur et de la variété dans le choix des mets mis à la carte, de la souplesse permettant de s'adapter aux changements des habitudes et des goûts, et surtout du travail, beaucoup de travail.

Alors, si vous voulez rencontrer une restauratrice passionnée par son métier, rendez-vous au *Raisin*!

Olivier Bally

Présentation de l'APEC

Peu après Gland, si on quitte la route suisse sur la droite un peu avant le creux de la Dullive, on arrive dans un petit quartier proche du lac avec ses maisons de pêcheurs, son petit port, où sont amarrées plusieurs barques, et quelques villas. Si on pousse un peu plus loin, on se retrouve soudainement dans un décor digne d'un film de science-fiction avec des bâtiments imposants, des bassins remplis d'eau brassée par de grandes aubes, d'énormes tuyaux métalliques et des cheminées impressionnantes : nous sommes sur le site de la station d'épuration des eaux de l'APEC (Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la Côte).

C'est en mars 1970 déjà que six communes (Begnins, Coinsins, Duillier, Genolier, Gland et Vich) décident de s'unir pour épurer en commun leurs eaux usées: l'APEC est née. En septembre 1978, onze autres communes se joignent à l'APEC pour réaliser la construction d'une station centrale sise à La Dullive, station qui sera inaugurée le 30 août 1980. Depuis, elle a subi de nombreux agrandissements et améliorations. Actuellement, l'association compte vingt-et-une communes. Avec 46,9 km de canalisation, la station épure 30'000 équivalents-habitants, et son extension permettra à l'avenir d'en épurer 40'000.

Le traitement des eaux usées s'effectue en trois phases. La première est un traitement mécanique qui permet d'extraire trente pour cent de la pollution contenue dans les eaux usées grâce à un piège à gravier, un désableur, un tamiseur et deux décanteurs. Pour que ce premier traitement soit efficace, il est indispensable de ne pas jeter à l'égout des objets solides, en particulier de matière plastique.

Le traitement suivant, dit «traitement biologique», a pour but d'éliminer la pollution organique biodégradable. Après avoir traversé deux disques biologiques, l'eau arrive dans un bassin où prolifèrent des micro-organismes qui transforment les matières organiques de l'eau usée en boues minérales décantables. Ensuite, ces boues sont séparées de l'eau, qui est alors épurée à nonante pour cent. Cette phase de traitement est la plus importante et aussi la plus sensible. Il faut donc absolument éviter de déverser à l'égout les huiles, les graisses, les acides et tout autre produit qui



Bassin de la station d'épuration des eaux de l'APEC

pourrait empoisonner et détruire les micro-organismes biologiques. Il faudrait alors de nombreux jours pour les reconstituer.

Le troisième traitement, chimique, est là pour éliminer le phosphore, qui favorise l'eutrophisation (désoxygénation) des eaux du lac. Il est donc nécessaire d'utiliser avec parcimonie les détergents riches en phosphore et d'éviter que les fertilisants agricoles et viticoles aboutissent aux égouts.

Les boues récoltées sont digérées et produisent, lors de leur décomposition, du gaz méthane qui, à son tour, produit de l'énergie électrique et thermique couvrant les deux tiers des besoins de la STEP. Ces boues sont ensuite déshydratées, séchées et acheminées à la fabrique de ciment d'Eclépens, où elles sont utilisées dans les fours.

Actuellement, les responsables de l'APEC travaillent sur une installation destinée à brûler les odeurs émanant de la station.

Pour la commune de Begnins, la part financière pour le fonctionnement de la STEP pour 2012 se monte à 125'000 francs. Une autre bonne raison pour que chacun d'entre nous se montre vigilant lorsqu'il utilise l'eau du réseau.

Avec nos remerciements à M. Jean-Luc Faillettaz, responsable de la station, ainsi qu'à M. Gérard Gervais, municipal de Begnins responsable des eaux.

Olivier Bally

Chronique du village

Aquarium et poissons baptisés à la pharmacie



Les heureux parrains et marraines des sept poissons baptisés

À l'automne 2011, la pharmacie de Begnins a non seulement subi une cure de jouvence bien méritée, mais s'est également fait de nouveaux amis. Elle héberge désormais des pensionnaires pour le moins originaux.

Un nouvel aquarium, dit «récifal», accueille une vingtaine d'individus exotiques et colorés originaires de mers lointaines. L'eau chaude, claire et brassée en permanence ainsi que la grande biodiversité (coraux, crustacés, mollusques, poissons, etc.) reproduisent leur habitat naturel et leur assurent une longue espérance de vie. Chacun y

a sa place et trouve de quoi se nourrir, quel que soit son régime alimentaire. Les pensionnaires, triés sur le volet, ont avant tout été choisis selon des critères biologicocomportementaux afin d'obtenir un équilibre global durable. Leur complémentarité permet en effet de maintenir un environnement sain et de limiter le traitement de l'eau.

Un bandeau didactique a été installé sur l'aquarium, comportant l'origine géographique, le rôle au sein de la communauté, les caractéristiques et le nom scientifique des hôtes de ces lieux. Petits et grands sauront donc tout sur ces poissons et crustacés.

Afin de donner un «p'tit nom» à chacun des pensionnaires, la Pharmacie a sollicité l'aide du jeune public, durant le mois de mai, sous la forme d'un concours autour de sept poissons. Après un tirage au sort, une cérémonie de baptême a été organisée à la pharmacie le 27 juin, une belle occasion de récompenser et d'introniser les jeunes parrains.

Céline Gendre

Personne de contact: Céline GENDRE, Pharmacie de Begnins, 079 795 81 15, c.gendre@delile.ch

Un grand merci à Alfred Cavin et Monique Murcier

Ça n'a l'air de rien, mais c'est plus qu'une évolution, c'est une petite révolution que Begnins vit en cette fin d'année 2012: Monique Murcier et Alfred Cavin prennent leur retraite! La boursière en juillet et le greffier à fin décembre! Pour toute commune de la taille de la nôtre, le fait est d'importance, et quand on sait qu'ils auront été au service de leur commune pendant trente-cinq ans environ, cela devient un véritable tremblement de terre. Pour faire bon poids, ajoutons qu'ils sont tous deux enfants de Begnins, qu'ils connaissent de A à Z et qu'ils ont vu grandir véritablement: cela donne bien la mesure de l'événement. On peut dire sans grand risque de se tromper que c'est la fin d'une époque, qu'on ne reverra pas de sitôt dans notre administration une somme de tant de connaissances, infusées dès le plus jeune âge, de ce qui s'est passé, de ce qu'ils ont vécu et de ce que les anciens leur ont raconté.

Alfred Cavin a pris ses fonctions en 1977, au décès de son père; l'administration communale se trouvait alors au rez inférieur de sa maison. Beaucoup se souviennent encore de ce bureau minuscule, qu'il a partagé dès 1978 avec Monique Murcier qui commençait à temps partiel au contrôle des habitants et aux assurances sociales.

Pensez donc: dans les années 60, le secrétariat se trouvait chez le père d'Alfred Cavin, dans les vignes; les assurances sociales chez Mme Hanitsch au Fort; la bourse chez M. Albert Hugli, rue du Fort; le contrôle des habitants à la gendarmerie, route de Saint-Cergue; alors que Municipalité, salle des mariages et salle de Justice de Paix étaient dans le même local: la salle de Mun' à l'Ecu Vaudois! Ce n'est qu'en 1988 que toute l'administration, la Justice de Paix et l'Etat Civil ont été regroupés à la route de Saint-Cergue 14, dans l'ancienne ferme Stouckí restaurée.

Une nouvelle fontaine est, depuis peu, en fonction sur la commune de Begnins. Pour en profiter, il faut prendre la peine de monter le chemin du Paufet, puis d'emprunter sur quelques centaines de mètres le chemin du Verney. Là, nous retrouvons, nichée sous un superbe noyer, le bassin de fontaine longtemps situé au milieu de la Grand-Rue et récemment enlevé pour faire la place à un parking.

Et puis il faut bien rappeler que Begnins avait une population stable dans les années 50, autour de 750 habitants, et de 850 habitants dans les années 60. Alfred Cavin et Monique Murcier ont donc vu Begnins «plus que doubler» depuis qu'ils sont nés. Alors, tous les comment du pourquoi, ça les connaît; une «nouvelle bringue» qui débarque en Municipalité, ils l'ont déjà vécue dix fois!

L'un comme l'autre, ils ont été entièrement dévoués à la cause begninoise, qu'ils ont toujours défendue avec une compétence qui a crû au fur et à mesure que les années passaient. Ils ont été plus que des soutiens ou des béquilles pour tous les municipaux et syndics qu'ils ont vus commencer. Prévoyants, ils ont souvent rappelé les municipaux à l'essentiel: un budget à boucler, un calendrier de décisions à tenir. Clairvoyants, prudents, ils ont été de précieux conseillers, sans pour autant chercher à ôter aux élus quelque une de leurs prérogatives dans la prise de décision.

Une séance de Municipalité avec Alfred Cavin comme secrétaire, c'est impressionnant: la discussion sur un sujet dur un quart d'heure? il note un mot, et c'est tout: le procès-verbal est clair, impartial et concis. Renouveler un emprunt de deux millions ou boucler les comptes annuels avec Monique Murcier? ça roule, les options sont là, bien étayées, évidentes comme 2 et 2 font 4.

Alors, Alfred et Monique, merci pour ce que vous avez donné à Begnins, merci de nous avoir dit rester à disposition, et bonne retraite!

Antoine Nicolas, syndic, et la Municipalité

Le bruit de l'eau qui coule tranquillement et l'ombre agréable nous invitent à nous arrêter pour rêver un moment et profiter du magnifique paysage offert à notre vue avec, entre autres, le lac, la pointe d'Yvoire et le Mont-Blanc, juste en face de nous, et cela à moins de quinze minutes à pied du centre du village.

Olivier Bally

Séance du Conseil communal du mardi 24 août 2012

Le Conseil communal a décidé à l'unanimité:

- d'approuver les comptes et la gestion pour l'exercice 2011 et d'en donner décharge à la Municipalité, aux organes de contrôle, ainsi qu'à la boursière communale, Mme Monique Murcier.
- de fixer les valeurs suivantes pour la législature 2011-2016:
 - CHF 27'200'000.00 pour le plafond d'emprunt.
 - CHF 8'000'000.00 pour le plafond de cautionnement et autres engagements.
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 291'000.00 destiné à financer le remplacement des collecteurs d'eaux usées et d'eaux claires dans le chemin du Sidan.
- d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 8'500'000.00 et de l'autoriser à contracter un emprunt de CHF 8'500'000.00 destiné à financer une construction scolaire.

Le Conseil communal a décidé à la majorité moins 1 abstention:

- d'accepter le préavis n° 5/2012 et d'autoriser la Municipalité à adhérer à la nouvelle organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC); d'accepter les statuts de la nouvelle Association à buts multiples des communes du district de Nyon.

Le Conseil communal a nommé son nouveau bureau et de nouveaux membres dans diverses commissions.

Les prochaines votations auront lieu les 23 septembre et 25 novembre 2012.

Le prochain Conseil communal aura lieu le 25 septembre 2012 à 20h.

Le Bureau du Conseil communal

BegBrèves

A retenir: le prochain enlèvement des déchets encombrants aura lieu le 5 décembre.

Le pasteur Bertrand De Felice va quitter la paroisse de Begnins-Burtigny pour le Pays d'En-Haut.

La nouvelle boursière communale, Mme Salima Achard, qui a succédé à Monique Murcier, a été assermentée le 30 juin dernier.

La parcelle communale au lieu-dit «La Crosetta», en nature de vigne, sera reprise par les vignerons de Begnins, qui exploitent déjà une parcelle à Fleuri.

A partir du 1er janvier 2013, la salle des mariages du Centre administratif sera ouverte le mercredi, en lieu et place du mardi.

Dès cette année, VaudTax comprend une nouvelle fonctionnalité: l'envoi de la déclaration d'impôt par internet (cf. www.vaudtax.ch). Pour cela, il vous suffit de remplir, comme à l'accoutumée, votre déclaration avec ce logiciel, jusqu'à l'écran comportant le bouton «ENVOYER». Nouveauté également: vous n'avez plus à joindre vos pièces justificatives (certificat de salaire, etc.). Ne les envoyez donc pas, mais conservez-les à votre domicile; elles pourraient vous être demandées par l'administration fiscale en cas de contrôle ponctuel. Exceptions: les contribuables exerçant une activité indépendante et ceux qui détiennent des dossiers titres bancaires doivent, comme par le passé, adresser leurs comptes et bilans et/ou leurs relevés fiscaux. Ils peuvent par contre envoyer leur déclaration par internet, et leurs pièces par la poste. Pour ce faire, ils placeront ces pièces dans la fourre format A3 intitulée «Déclaration d'impôt 2011» qui les identifie (code à barres) et enverront le tout par courrier postal. Il n'est pas nécessaire de joindre la déclaration d'impôt à l'envoi postal si elle a déjà été adressée par voie électronique. En cas de question, le centre d'appels téléphoniques (CAT) vous répondra au 021 316 00 00.

La Boule d'Or toujours active pour ses quarante ans



Le tournoi annuel d'été de la Boule d'Or

Le 26 août dernier, le club de pétanque de Begnins *La Boule d'Or* a organisé son tournoi annuel. Les acteurs du jour se sont affrontés en toute simplicité sur le gravier du parc de Fleuri. Les parties se sont enchaînées entre joueurs néophytes ou confirmés, anciens ou plus jeunes. Chaque participant a eu sa chance lors des compétitions: tournoi en triplette et concours de pointage. Pour preuve, le vainqueur du concours de pointage, qui est âgé de huitante-sept ans. Parmi les vingt-et-une triplettes concourantes, la finale a été remportée par un trio familial (père, frère et fils) malgré la présence de joueurs expérimentés, membres du club de la Nyonnaise. La seule critique exprimée a été l'absence de pastis à la buvette.

Le nouveau président de l'amicale de *La Boule d'Or*, Marc Kuchen, est enchanté par la réussite de la manifestation. Joueur d'expérience et fraîchement élu à la tête du club, c'est un bouliste passionné.

Membre de cette société sportive depuis trois ans, il a amené avec beaucoup d'enthousiasme son lot d'idées novatrices avec la complicité de ses compagnons de jeu. L'organisation d'un tournoi interne sur quatre pistes intérieures et surtout le bon esprit ambiant attirent de plus en plus d'amateurs de pétanque au village. Appelé tournoi d'hiver, ce concours se joue au local du club situé sous le collège de l'Esplanade, tous les mardis et jeudis à 20 heures, d'octobre à mai. Les joueurs du soir sont tirés au sort pour former des triplettes. Tout un chacun peut y participer, il n'y a nul besoin d'être membre du club. Après quarante-cinq minutes de jeu, les heureux gagnants de la partie offrent un pot aux malheureux perdants. En fin de saison, le décompte total des points désigne le valeureux champion de l'année.

L'amicale de *La Boule d'Or* a su résister aux modes et va fêter ses quarante ans d'existence l'année prochaine. Aujourd'hui, elle compte environ trente membres dont huit femmes. La recette de son succès durant toutes ces années est l'amitié qui y règne, son ouverture et surtout pas la prise de tête.

Dans ses projets immédiats, la société a porté sa candidature au sein du GAP (Groupement Amical de Pétanque). Elle va épauler la jeunesse dans son organisation à l'occasion du Giron (juin 2013). Deux pistes supplémentaires sur la place de l'Esplanade sont en pourparler avec la Commune. Elle imagine déjà un grand nombre de réjouissances et festivités pour ce quarantenaire.

La société a toutes les cartes en main pour un avenir radieux avec l'atout non négligeable que sont les quatre précieuses pistes intérieures qui participent grandement au succès du tournoi d'hiver et qui amènent des joueurs de toute la région.

Tout ceci pour dire que vous pouvez sans complexe venir lancer la boule en compagnie des pointeurs de *La Boule d'Or*. Renseignements auprès de Marc Kuchen, emka3@bluewin.ch

Géraldine Chytil

Octobre	
6	Jeunesse: tournoi de volley et Hard Rock Café
24	Age d'Or: assemblée générale
31	Paysannes vaudoises: assemblée générale
Novembre	
2-3-4	Théâtre: La Claque
9-10-11	Théâtre: La Claque
16-17	Théâtre: La Claque
18	Age d'Or: Raclette pâtisserie Tombola
23-24	Katia Puzone, création de bijoux, Begnins: portes ouvertes de 14 à 18 h.
Décembre	
8	Marche oecuménique de l'Avent: départ du Temple à 17h.
8	Unihockey: tournoi de Noël
12	ADIB: bricolages de Noël
12	Age d'Or: bricolages de Noël
14	ADIB: Noël au village
16	La Boule d'Or: apéritif
19	Age d'Or: Noël
31	Amicale des pompiers: Nouvel An

1^{er} août au village

Au soir du 1^{er} août, de nombreux Begnois ont rejoint la place de Fleuri pour célébrer en musique et en lumière notre fête nationale. Cette année, la soirée a été organisée par la Société de Tir.



Marché villageois

Le marché villageois s'est installé, le dimanche 2 septembre, sur la place et le parking de l'Écu. Baignés dans une ambiance musicale grâce à deux groupes et d'une démonstration de Zumba, les badauds ont pu profiter des étals des vignerons et artisans, du troc des enfants, de balades en poneys et de restaurations diverses.

